SEA UNSA éducation
Syndicat de l'Enseignement agricole

COMMUNIQUÉ

Des avancées pour le corps des attachés

CARRIÈRE ET RÉMUNÉRATION



Les avancées actées au niveau de la fonction publique pour le corps des attachés ont fait l'objet de publications au JORF

Taux de promotion APAE

Le ministre de la Fonction Publique avait annoncé une augmentation du taux de promotion de changement de grade d'attaché à attaché principal. Ce taux, qui est bloqué à 7 % depuis 2015, a augmenté à **10 % en 2027** et **12 % en 2028.**

En 2023, 56 % des attachés étaient positionnés dans le 1er grade et celui-ci était composé majoritairement de femmes à hauteur de 68 %.

Accès au grade d'AAEHC

Le ministre avait également annoncé **la création d'un taux de promotion de changement de grade** d'attaché principal (APAE) à attaché d'administration hors classe (AAEHC).

Il s'agit incontestablement d'une victoire syndicale de **l'UNSA.** L'accès fonctionnel à ce grade était contingenté à 10 % du corps, bloquant pour de nombreux collègues. **Le mode d'accès par**

viviers disparait, conformément à la revendication de l'UNSA.

A titre d'exemple, au 31 décembre 2023, sur un total de 8 422 APAE promouvables dans la fonction publique d'Etat, seuls 443 ont été promus à la hors classe. 30 % des APAE restent bloqués aux derniers échelons de leur grade, sans perspective d'évolution.

Ce nouveau taux de promotion est fixé à **8 % en 2027 et 10 % en 2028.**

Tout en se félicitant de ces évolutions,l'UNSA regrette que ces augmentations de taux ne soient effectives qu'à compter de 2027.

Echelon spécial AAEHC

Dans le même temps, **l'UNSA conteste** le recul du gouvernement sur sa volonté initiale de linéarisation d'accès au 7eme échelon du grade d'attaché hors classe. L'UNSA FP a proposé un amendement d'abrogation de l'échelon spécial, voté par l'ensemble des organisations syndicales et **rejeté pour des raisons budgétaires par le gouvernement.**

Si cette réforme présente de réelles avancées, force est de constater qu'elle ne va pas au bout de sa logique, faute d'un accès linéaire à la HEA.

L'UNSA a posé l'urgence d'une revalorisation de l'ensemble des grilles des fonctionnaires.

L'UNSA a revendiqué lors de la séance du CSFPE du 15 janvier 2026 un échelon terminal du corps des attachés en HEB.

Décret n° 2026-388 du 19 mai 2026 modifiant le statut particulier du corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat

Arrêté du 24 mars 2026 fixant les taux de promotion au grade d'attaché principal d'administration du corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat

Arrêté du 19 mai 2026 fixant les taux de promotion au grade d'attaché d'administration hors classe du corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat

Arrêté du 19 mai 2026 fixant la composition et les modalités de fonctionnement du collège du corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat
aHR0cHMlM0ElMkYlMkZ1bnNhLXNlYS5mciUyRmNvbW11bmlxdWUlMkZsYS1ydXB0dXJlLWNvbnZlbnR